

la Justice! Seraient-ce les fonctionnaires? Ces derniers semblent imposer leurs vues et je me demande quels avantages ils ont à bloquer le projet de loi C-116.

Alors, je crois qu'il est urgent de rectifier la situation et d'inclure le partage automatique des crédits de pensions à la fin du mariage.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît! Les 60 secondes sont écoulées.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT DE DOUANE IMPOSÉ PAR LES ÉTATS-UNIS SUR LES BARDEAUX DE CÈDRE CANADIENS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, la députée de Capilano (M^{me} Collins) a encore une fois bien divertit la Chambre lorsqu'elle a pris la parole pour vanter les vertus du libre-échange. Après nous avoir dit que les gens de la Colombie-Britannique s'enthousiasmaient à l'idée que le Canada puisse signer un accord de libre-échange avec les États-Unis, elle nous a exhorté à y adhérer de tout notre cœur.

Je me demande si elle parlait au nom des travailleurs du secteur du bardeau qui, jusqu'à maintenant, avaient bénéficié d'un accord de libre échange et qui avaient pu exporter aux États-Unis leur production en franchise depuis 50 ans. Dès l'instant où ils ont démontré qu'ils étaient plus compétitifs que leurs homologues américains, qu'ils pouvaient fabriquer un produit de meilleure qualité et à meilleur prix, ils ont appris que le libre échange n'était pas libre du tout.

Des voix: Bravo!

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, comme de nombreux autres Canadiens j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt hier soir le discours télévisé du premier ministre. Comme de nombreux autres Canadiens, je ne vois pas bien où il veut en venir. Au cours de son allocution, il a cité comme première référence le Pacte de l'automobile que nous avons avec les États-Unis. Il doit pourtant savoir que ce pacte de l'automobile n'est pas un exemple de libre-échange, étant donné les garanties imposées à juste titre pour protéger l'emploi et les investissements canadiens. Où veut en venir le premier ministre? Nous orientons-nous vers une entente globale de libre-échange? Nous orientons-nous vers une entente sectorielle dirigée? Nous orientons-nous vers une plus grande liberté du commerce ou vers une amélioration de nos rapports commerciaux? Qu'a-t-il voulu nous dire au juste hier soir?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je réitérais un engagement politique et économique du gouvernement canadien en des termes que j'espérais

Questions orales

clairs. Je crains qu'on ne puisse en dire autant de l'honorable représentant et de son parti pour ce qui est de leur position. Le sujet de mon intervention d'hier soir, c'est essentiellement ce dont nous avons parlé en d'autres circonstances, une nouvelle entente globale de commerce bilatéral avec les États-Unis destinée à développer l'emploi et à accroître notre prospérité.

[Français]

LES INSTRUCTIONS DONNÉES AU NÉGOCIATEUR

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Le seul exemple cité par le premier ministre hier soir pour une bonne entente commerciale avec le États-Unis, c'était le Pacte de l'automobile, mais le Pacte n'est certainement pas un exemple de libre-échange. En effet, c'est un pacte introduit par les libéraux et opposé à l'époque par les conservateurs. Voici donc ma question.

Est-ce que le premier ministre, après son discours d'hier soir, a donné de nouvelles instructions à son négociateur principal de faire les arrangements spécifiques et sectoriels avec les États-Unis au lieu de négocier un pacte global de libre-échange? Est-ce qu'il a changé ses instructions à M. Reisman?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Mais là, monsieur le Président, et je pense que la mémoire de mon ami fait défaut. Effectivement, le Pacte de l'automobile a provoqué énormément d'inquiétude et d'opposition, et c'est surtout les Travailleurs Unis d'Amérique et les néo-démocrates qui ont affiché une opposition quasi constante. Ce que j'ai mentionné hier soir, c'est que l'histoire nous le démontre, quand les obstacles au commerce tombent, une nouvelle prospérité s'ensuit. Prenons l'exemple du Pacte de l'automobile en 1964. Il a été profitable à nos deux pays, il nous a procuré des emplois. C'est cela que j'ai mentionné hier soir. Dans le domaine global des échanges commerciaux, il faut commencer par éliminer les barrières, et c'est cela que nous faisons, avec des discussions qui commenceront ce matin.

[Traduction]

L'OBJECTIF CANADIEN

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, voyons si nous pouvons tirer cela parfaitement au clair. Quand le premier ministre rivalisait avec l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures et l'actuel ministre de la Justice pour prendre la tête de son parti, il était contre le libre-échange. J'aimerais lui citer ce qu'a déclaré le président Reagan le 29 mai devant la *National Association of Manufacturers*. Voici ce qu'il a dit: «Nous venons d'entamer la semaine dernière des négociations avec le Canada en vue d'une nouvelle entente globale de libre-échange». Ce n'était pas un petit fonctionnaire américain, c'était le président. Le premier ministre convient-il que c'est bien là l'objectif, afin que nous sachions à quoi nous en tenir?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'objectif est exactement celui que j'ai exposé hier soir. L'objectif, c'est d'augmenter le nombre des emplois et d'accroître la prospérité. Le chef de l'opposition a dit que «M. Mulroney a abattu nos cartes trop tôt. Il a démantelé l'Agence d'examen de l'investissement étranger». Pourtant, quand il exerçait à titre privé chez MacMillan Binch, il a dit: «Nous ne pouvons pas nous permettre les pertes liées à la canadianisation entraînée par l'AEIE». Décidez-vous!